



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

**« PREVENTION DU HARCELEMENT DANS
LES ECOLES DE MARSEILLE »**
ASSOCIATION PLUS FORT

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**
APSCO4

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projet APSCO n°4 lancé en 2012 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
[www. experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr)

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

THÉMATIQUE : Lutte contre le harcèlement à l'école Numéro du projet : APSCO4_15
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : PREVENTION DU HARCELEMENT DANS LES ECOLES DE MARSEILLE
Objectifs initiaux : Baïsser le harcèlement entre pairs en milieu scolaire Construire un dispositif pérenne de prévention du harcèlement et des violences Impliquer tous les adultes dans l'action éducative de prévention Valider un outil de prévention
Public(s) cible(s) : - les enseignants et directeurs des écoles maternelles et élémentaires - les élèves
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : L'action de prévention en 4 étapes : 1- Transmettre aux équipes éducatives des outils de prévention 2- Soutenir l'équipe dans la mise en place de l'action de prévention 3- Accompagner les enseignants en classe pour la mise en œuvre des séances 4- Des « analyses de pratiques » chaque mois avec les enseignants volontaires
Territoire(s) d'expérimentation : Marseille zone prioritaires : centre-ville et quartiers nord
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Ce type d'action n'a jamais été réalisé avant à Marseille. Le FEJ a permis une innovation. Aucun dispositif de droit commun n'avait soutenu ce type d'action.
Partenaires techniques opérationnels : l'Inspection Académique, les IEN et leurs coordonnateurs ont été très impliqués + le Rectorat
Partenaires financiers (avec montants): Aucun autre financeur
Durée de l'expérimentation : Durée initiale : 20 mois : 10 pour l'année scolaire 2012/2013 + 10 mois pour 2013/14 Durée effective : 20 mois : 10 pour l'année scolaire 2012/2013+ 10 mois pour 2013/14
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : Association PLUS FORT Type de structure : association
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : ACPRO DEF Type de structure : privée



Sommaire

Introduction p6

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation p6

A. Objectifs de l'expérimentation p6

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

 1. Public visé p6

 2. Bénéficiaires directs p6

 2.1. Statistiques descriptives p7

 Tableau figurant en annexe 1 p8

 2.2. Analyse qualitative p 9

 3. Bénéficiaires indirects p 9

II. Déroulement de l'expérimentation p 9

A. Actions mises en œuvre p 9

B. Partenariats p 10

 1. Partenaires opérationnels p 11

 2. Partenaires financiers..... p 11

C. Pilotage de l'expérimentation p 12

D. Difficultés rencontrées p 12

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté p12

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif p13

 1. Public visé..... p13

2. Actions menées dans le cadre du dispositif	p13
3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance	p13
4. Impacts sur la structure	p13
Conclusion	p13

Introduction

L'action de prévention du harcèlement et de la violence a été une réelle innovation. Cette action a permis aux directeurs d'écoles et Inspecteurs de circonscription de prendre conscience du phénomène de harcèlement et de travailler collectivement autour d'un projet commun, de réfléchir et d'agir ensemble pour le bien être de l'école en général, pas seulement des élèves.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

- Baisser le harcèlement entre pairs en milieu scolaire
- Construire un dispositif pérenne de prévention du harcèlement avec les enseignants
- Valider l'efficacité d'un outil de prévention de « Plus Fort »

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation

1. Public visé : élèves et enseignants milieu scolaire de Marseille

2. Bénéficiaires directs

Elèves : 1575

Adultes : 158

Détail :

4 écoles concernées en 2012/2013:

- Ecole CHABANON : 23, rue Albert Chabanon 13006 Marseille Circonscription Marseille 14

Nombre d'enseignants et membres de l'équipe éducative : 16

- Ecole MOISSON Maternelle et Élémentaire : 17, rue François Moisson 13002 Marseille Circonscription Marseille 14

Nombre d'enseignants et membres de l'équipe éducative : 18

- Ecole d'application St CHARLES 1 : 49, rue Lucien Rolmer 13003 Marseille Circonscription Marseille 3

Nombre d'enseignants et membre de l'équipe éducative : 8 + les parents d'élèves

Nombre d'adultes concernés : 42 + les parents

Nombre d'élèves concernés : 675 élèves environ

5 Ecoles concernées en 2013/14 : circonscription Marseille 10, IEN Mme TALBOT

- Ecole St MITRE:

117, Chemin de Château Gombert 13013 Marseille

10 enseignants ou membres de l'équipe éducative

240 élèves

- Ecole Elémentaire et école Maternelle MERLAN VILLAGE :
66, chemin du Merlan 13014 Marseille
13 enseignants ou membres de l'équipe éducative
360 élèves

- Ecole Maternelle et Elémentaire MERLAN CERISAIE :
23, avenue Notre Dame Santa Cruz 13014 Marseille
13 adultes enseignants ou membres de l'équipe éducative
300 élèves
Nombre d'adultes concernés : 36 enseignants
Nombre d'élèves concernés : 900

Numéro du projet	APSC04_15	Nom de la structure porteuse de projet	Association Plus Fort
------------------	-----------	--	-----------------------

	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action				
Jeunes	675	900		1575
Adultes	62	96		158
Nombre total de bénéficiaires	737	996		1733

	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	
1. Jeunes	
Âge	
Moins de 6 ans	120
6-10 ans	1305
10-16 ans	150
16-18 ans	
18-25 ans	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Situation	
Elèves en pré-élémentaire	120
Elèves en élémentaire	1455
Collégiens	
Lycéens en LEGT	
Lycéens en lycée professionnel	
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	
Actifs occupés	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Niveau de formation	
Infra V	
Niveau V	
Niveau IV	
Niveau III	
Niveau III	
Niveau I	
Sexe	
Filles	
Garçons	
2. Adultes	
Qualité	
Parents	80
Enseignants	78
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	
Éducateurs spécialisés	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	

	Réalisation
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif	
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?	
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML.
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place	
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Communale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, la totalité de mon territoire

2.2. Analyse qualitative

L'action a permis une amélioration du climat scolaire en général, pas uniquement une action sur le harcèlement.

L'action semble plus profitable aux élèves du CP au CE2.

Elle donnera peut-être des résultats sur les CM1-CM2 sur les années 2 et 3.

L'action a permis d'aller au-delà de la prévention du harcèlement.

Les adultes ont pris conscience de ce qu'est le harcèlement, une enseignante a dit « *je ne pensais pas que le harcèlement existait en école primaire* ».

Nous avons vu des résultats d'apaisement sur les élèves et sur les équipes.

Les outils de cohésion leur ont permis de mieux se connaître et d'apaiser le climat entre adultes.

Les outils ont permis aux enseignants de mieux connaître leurs élèves, de les voir sous un autre angle et ils disent que cela leur a permis de mieux communiquer avec les parents.

3. Bénéficiaires indirects

- L'équipe enseignante : un esprit d'équipe s'est développé, plus de bienveillance et de confiance dans l'équipe
- Les parents, le cercle familial

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

1- Formation des enseignants :

- Dans chaque école : formation « intra » qui regroupe tous les enseignants ou la grande majorité des enseignants

Durée : 1 journée + 2 demi journées

THEMES DES SEANCES développés en formation :

Séance 1 : La cohésion de la classe

Séance 2 : Les différentes formes de violence et leurs conséquences

Séance 3 : Les sentiments

Séance 4 : La colère

Séance 5 : Le harcèlement

Séance 6 : L'estime de soi

Séance 7 : La communication

Séance 8 : Le conflit

Séance 9 : Respect Filles/Garçons

OUTILS :

Un classeur et une clé USB répertorient tous les exercices à faire en classe avec les élèves.

Chaque enseignant pioche dans le classeur les exercices qu'il apprécie de faire. Il fera de 2 à 5 exercices par thèmes.

- Expression orale : parole libre, prise de parole en public, cercle de parole
- Expression théâtrale, jeux de rôles
- Arts plastiques : dessins, collages
- Français : lectures, écritures libres, contes

Notre programme se base sur des outils ayant fait leurs preuves et qui ont été adaptés à nos écoles. Les outils d'origines sont : Olweus prevention Programm, Vers le Pacifique, Cercles de parole du PRODAS, le programme pour enfants de Jacques Salomé.

2- Accompagnement en classe des enseignants, c'est la suite de la formation qui se déroule dans la classe

C'est une co animation, nous faisons avec l'enseignant.

L'enseignant prend confiance en lui, nous sommes un « soutien » sur ces thèmes qu'il n'a pas toujours l'habitude d'aborder.

3 co-animation par enseignant / an

3- « **Temps de parole** » des enseignants une fois par mois, animé par une psychologue pour parler des difficultés vécues et prendre du recul sur une situation vécue avec un élève, un parent. Echanger, se sentir écouté, parler de ses ressentis, trouver ensemble des pistes et des solutions.

4- **Lien avec les parents** : rencontre si possible pour présenter l'action, ou lien par les exercices ou jeux à faire à la maison

Numéro du projet	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
			Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet	<i>01/06/2011 - 01/09/2012</i>							
Action n°1	Rencontre partenaires: Ministère, colloque contre le harcèlement / Rencontre locales avec Inspection Académique, EMAS, association, financeurs	15 mois	1	0,1	direction			déplacements
Action n°2	Création de l'outil "clé en main" pour les enseignants	3 mois	3	0,5	psychologues et direction	1500		logiciels, informatique
Action n°3	Création des modules de formation enseignants	1 mois	3	0,05	psychologues et direction			logiciels, informatique
Action n°4								
Action n°5								
Action n°6								
Action n°7								
Action n°8								
Action n°9								
Action n°10								
2. Mise en œuvre du projet	<i>01/09/2012- 30/06/2014</i>							
Action n°1	Rencontre avec les directeurs d'établissements et coordonnateurs de réseaux prioritaires	6 mois	1	0,25	direction			déplacements
Action n°2	Formation des enseignants	24 mois	3					
Action n°3	Co animations en classe : consolidation de la formation	24 mois	3					
Action n°4	Temps d'analyse de pratiques avec les enseignants	24 mois	2		psychologues			
Action n°5	Rencontres avec les parents	9 mois	1		direction			
Action n°6	Bilans, travail avec les équipes, comités de pilotage, point avec les évaluateurs	24 mois						
Action n°7	organisation d'un colloque à Marseille contre le harcèlement avec M. Debarbieux	2 mois	1	0,25	direction		1500	
Action n°8								
Action n°9								
Action n°10								
3. Achèvement du projet	<i>1/05/014-15/07/2014</i>							
Action n°1	Temps de bilan avec chaque équipe	1 mois	1	0,1	direction			
Action n°2	travail avec les évaluateurs	1 mois	1	0,1	direction			
Action n°3	analyse des questionnaires laissés en interne par l'association aux enseignants	1 mois	1	0,1	direction			
Action n°4	Travail de bilan, points +, points -, améliorations avec les partenaires	2 mois	1	0,1	direction			

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Inspection académique		Soutien (année 2)
Rectorat		Soutien (année 2)

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	90
Cofinancements extérieurs à la structure	
Autofinancement	10

B. Pilotage de l'expérimentation

Le comité de pilotage était composé de :

- Représentant de l'inspection académique : IEN+ coordonnateurs
- Représentant du Rectorat
- Les évaluateurs
- Les directeurs d'école
- Les salariées intervenantes de l'association

Il y a eu 4 comités : 2 par an

Le pilotage était conduit par l'association Plus Fort et l'IEN.

A chaque comité, nous demandions aux directeurs d'écoles, aux IEN et coordonnateurs,

- les avantages de l'action (à court terme et à long terme),
- les améliorations à apporter
- et leurs propositions.

Des points réguliers ont été faits avec les évaluateurs.

C. Difficultés rencontrées

La 1^{ère} année, nous n'avions pas le soutien de l'Inspection académique.

Cela a freiné le démarrage de l'action.

Une des écoles avait à régler des soucis de communication entre adultes et de direction. Le programme a donc été moins efficace.

Il semble évident que le programme doit être souhaité par l'ensemble de l'équipe et non imposé par la direction, ou l'IEN.

Sur l'année 2, pas de difficultés, bon soutien de l'IEN, des partenaires qui semblaient rassurés par le sérieux et les résultats de l'action de l'année 1.

Nous aurions souhaité impliquer le personnel municipal, cela n'a pas été possible.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté

Il semble assez facile de transposer l'action auprès de 2 publics :

- 1- Infirmières scolaires ou psychologues scolaires ou les coordonnateurs REP : Proposer une formation de 1 semaine, sensibilisation et transmission d'outils à transmettre dans les écoles.

Faire un suivi de ces formateurs 3 fois par an : une demi-journée.

- 2- Former les nouveaux enseignants avec l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) : nombre d'heures à définir avec l'ESPE.

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

Public visé : **les infirmières scolaires ou psychologues scolaire + former les enseignants avec l'ESPE**

1. Actions menées dans le cadre du dispositif :

Il serait intéressant de proposer un « diagnostic » des écoles demandeuses avant de commencer une action de prévention. Le diagnostic permettrait de définir les besoins des écoles.

Dans un second temps, proposer un programme de prévention adapté aux besoins détectés. Et adapter la formation aux besoins :

- formation spécifique pour gérer un cas de harcèlement : apprendre comment intervenir auprès de la victime, de l'auteur et des témoins, des parents.
- formation à la gestion de la cour de récréation.
- formation pour améliorer le lien enseignants/parents.

2. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Le partenariat le plus logique serait l'ESPE pour la formation initiale et continue des enseignants.

Et le Rectorat pour le Plan Académique de Formation qui concerne la formation continue.

3. Impacts sur la structure

Nous nous sommes professionnalisés et avons mis en place des outils de transmission et modules de formation.

L'expérimentation a permis une vraie reconnaissance de l'association par les partenaires tels que le Rectorat.

Conclusion

Cette action a pris de l'ampleur sur l'année 2 grâce à notre expérience et au soutien des partenaires qui ont eu confiance en nous et en l'action.

Les résultats sont positifs tant pour les adultes que pour les élèves.

Nous avons pointé des améliorations à apporter comme :

- 3- Développer la bienveillance et la cohésion sur le trimestre 1 avant de développer le reste du programme : prendre le temps de bien créer une cohésion des adultes.
- 4- Développer des temps de « présence » dans les écoles pour faire un suivi et les motiver.
- 5- Mettre en place 1 « référent » dans l'école qui soit en charge de suivre ou motiver ses collègues.
- 6- Organiser un temps d'échange pour que toutes les écoles concernées puissent échanger sur le programme (en dehors du comité de pilotage avec l'IEN) et leurs expériences.

Ce qui a été apprécié par les enseignants :

- 7- Le programme n'est pas uniquement axé sur le harcèlement mais globalement sur le développement des compétences psychosociales et le bien-être de chacun, adulte comme élève.
- 8- Les « temps de parole » réservés aux enseignants, 1 fois par mois, sur volontariat pour parler de leurs difficultés (pas forcément concernant le programme de prévention) : une écoute bienveillante qui ne juge pas et qui permet de prendre du recul sur les événements.
- 9- Notre soutien et enthousiasme
- 10- L'outil « clé en main » c'est-à-dire les séances de prévention à faire en classe. Avec des exercices variés prenant en compte le programme scolaire.

Nous avons eu beaucoup de plaisir à mener cette action et en avons récolté les fruits.

L'action est demandée par de nouvelles écoles et de nouveaux IEN. Nous devons trouver des moyens de pérenniser l'action dans les écoles où elle est implantée et de la développer.

Il est envisageable de former des infirmières scolaires ou coordonnateurs.

Cette action est transférable.

Elle peut être améliorée en analysant mieux les besoins des écoles. Toutes les écoles demandeuses n'ont pas forcément besoin de cet outil de prévention.

C'est pourquoi nous sommes allées au Québec en mai 2014 pour voir de nouveaux : sur la gestion de la cours de récréation ou la relation enseignants/ parents.

Annexes:

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**
- **Tableau 4 sur l'exécution financière**

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet	APSC04_15	Nom de la structure porteuse de projet	Association Plus Fort	
	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action				
Jeunes	675	900		1575
Adultes	62	96		158
Nombre total de bénéficiaires	737	996		1733

	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	
1. Jeunes	
Âge	
Moins de 6 ans	120
6-10 ans	1305
10-16 ans	150
16-18 ans	
18-25 ans	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
Situation	
Elèves en pré-élémentaire	120
Elèves en élémentaire	1455
Collégiens	
Lycéens en LEGT	
Lycéens en lycée professionnel	
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	
Actifs occupés	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
Niveau de formation	
Infra V	
Niveau V	
Niveau IV	
Niveau III	
Niveau III	
Niveau I	
Sexe	
Filles	
Garçons	
2. Adultes	
Qualité	
Parents	80
Enseignants	78
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	
Éducateurs spécialisés	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	

	Réalisation
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif	
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?	
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML	Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML
Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML	
Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place	
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département)	Communale
Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région)	
Régionale (une seule région)	
Inter-régionale (2 et 3 régions)	
Nationale (plus de 3 régions) ?	
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville	Oui, la totalité de mon territoire
Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville	
Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
			Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet	<i>01/06/2011 - 01/09/2012</i>							
Action n°1	Rencontre partenaires: Ministère, colloque contre le harcèlement / Rencontre locales avec Inspection Académique, EMAS, association, financeurs	15 mois	1	0,1	direction			déplacements
Action n°2	Création de l'outil "clé en main" pour les enseignants	3 mois	3	0,5	psychologues et direction	1500		logiciels, informatique
Action n°3	Création des modules de formation enseignants	1 mois	3	0,05	psychologues et direction			logiciels, informatique
Action n°4								
Action n°5								
Action n°6								
Action n°7								
Action n°8								
Action n°9								
Action n°10								
2. Mise en œuvre du projet	<i>01/09/2012- 30/06/2014</i>							
Action n°1	Rencontre avec les directeurs d'établissements et coordonnateurs de réseaux prioritaires	6 mois	1	0,25	direction			déplacements
Action n°2	Formation des enseignants	24 mois	3					
Action n°3	Co animations en classe : consolidation de la formation	24 mois	3					
Action n°4	Temps d'analyse de pratiques avec les enseignants	24 mois	2		psychologues			
Action n°5	Rencontres avec les parents	9 mois	1		direction			
Action n°6	Bilans, travail avec les équipes, comités de pilotage, point avec les évaluateurs	24 mois						
Action n°7	organisation d'un colloque à Marseille contre le harcèlement avec M. Debarbieux	2 mois	1	0,25	direction		1500	
Action n°8								
Action n°9								
Action n°10								
3. Achèvement du projet	<i>1/05/014-15/07/2014</i>							
Action n°1	Temps de bilan avec chaque équipe	1 mois	1	0,1	direction			
Action n°2	travail avec les évaluateurs	1 mois	1	0,1	direction			
Action n°3	analyse des questionnaires laissés en interne par l'association aux enseignants	1 mois	1	0,1	direction			
Action n°4	Travail de bilan, points +, points -, améliorations avec les partenaires	2 mois	1	0,1	direction			
Action n°5								
Action n°6								
Action n°7								
Action n°8								
Action n°9								
Action n°10								

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation

Numéro du projet		APSCO4_15		
Nom de l'outil	Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)
1				
2	Séances de travail pour les enseignants "clé en main" maternelle	Utilisateurs; enseignants Destinataires: élèves	Format électronique + papier	OUI +++
3	Séances de travail pour les enseignants "clé en main" élémentaires	Utilisateurs; enseignants Destinataires: élèves	Format électronique + papier	OUI +++
4	Charte d'engagement équipe éducative	Destinataires: parents et élèves	Format électronique + papier	OUI
5	Charte d'engagement parents	Destinataires: parents et élèves	Format électronique + papier	OUI
6	Exercices à faire sur les thèmes avec les parents à la maison	Destinataires: parents	Format électronique + papier	OUI
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr